



Charleroi ville antifasciste

**NON À LA CRIMINALISATION DES LUTTES
EN 1886 COMME AUJOURD'HUI!**

**Manifestation à Roux
Vendredi 27 mars à 10h**

Gare SNCB de Roux, rue E. Foulon

FGTB
Charleroi-Sud Hainaut



Crédit photo : Collectif Krasnyi

Pour le droit à l'action collective!

Il y a 130 ans, nos grèves ont sorti les enfants des mines. Assommés par le travail, excédés par les baisses de salaire, abrutis par la misère et poussés par la faim, les travailleurs se sont révoltés, en mars 1886. À Roux, 19 ouvriers ont été tués par la police et l'armée. Des travailleurs ont été condamnés pour « faits de grève ».

Le 25 janvier 2020, à Gilly, des militants pacifiques ont été gazés et matraqués par la police de Charleroi lors d'une action antifasciste. Ils s'étaient rassemblés pour s'opposer, de manière non-violente, à la tenue du congrès fondateur d'un nouveau parti européen regroupant diverses tendances d'extrême-droite.

Cet usage disproportionné de la force prend place dans un contexte de répression policière croissante à l'encontre des mouvements sociaux, qu'il s'agisse du mouvement ouvrier, du mouvement antifasciste ou encore des luttes pour le climat.

C'est pourtant grâce aux luttes collectives que nous jouissons aujourd'hui de droits civils et politiques, de droits sociaux et de libertés fondamentales.

Le droit à l'action collective est au coeur de la démocratie.

**Stop à la criminalisation des luttes!
Stop au fascisme!**



Manifestation Charleroi ville antifasciste

Ne pas jeter sur la voie publique

Editeur responsable : Vincent Pestieau, 36-38 Bld Devreux 6000 Charleroi

